



Assises des déchets 2017 - 27/28 septembre 2017, Nantes

Énergies et déchets au cœur des débats !

La loi de Transition énergétique et la communication européenne "waste to energy" questionnent la place de la valorisation énergétique des déchets au sein de la future politique environnementale. La thématique de la production d'énergies par les déchets est donc résolument d'actualité et sera évidemment mise en avant les 27 et 28 septembre prochains lors des Assises des déchets à Nantes.



En 30 ans, les Assises des déchets se sont construit une place à part. Cet événement est unique dans l'univers des déchets, désormais seules assises d'envergure nationale totalement consacrées à ce sujet. **Leur 14^e édition se déroulera les 27 et 28 septembre 2017 à Nantes.**

Les Assises des déchets se tiennent donc pendant deux jours à Nantes, réunissant plus de 600 personnes. Organisées sous une forme associative originale, elles regroupent les contributions matérielles et les propositions thématiques de pratiquement toutes les parties prenantes du déchet, qu'elles soient publiques, privées ou associatives, nationales ou locales.

Deux jours pour dialoguer et innover

La première journée - mercredi 27 septembre - est consacrée à des ateliers techniques d'actualité, à des échanges et des partages d'expériences privées ou publiques, souvent au-delà du territoire national. Cette journée sera enrichie d'un forum et de présentations d'innovations techniques ou sociétales

La seconde journée - jeudi 28 septembre - sera celle des séances plénières avec d'une part, une présentation des évolutions politiques et réglementaires, nationales et

européennes, en matière de prise en charge et de traitement des déchets et, d'autre part, un point d'actualité environnemental où de grands témoins aborderont la problématique : "Préserver la mer de nos déchets". L'événement sera clôturé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Zoom sur l'atelier énergies et déchets : performances et avancées

En France, pour limiter le stockage de déchets non dangereux, on doit, outre les actions prioritaires de prévention et de recyclage matière ou organique, **optimiser l'efficacité du parc existant d'unités de valorisation énergétique**, et **créer des capacités territoriales pour la production d'énergie** à partir de CSR issus de refus de tri plus nombreux. Cela induit de complexes questions liées à la compétitivité des industries consommatrices de chaleur, au développement des réseaux de chaleur, à la prévisibilité à moyen terme du coût de l'énergie. Tant de questions qui seront traitées lors d'un atelier dédié, **mercredi 27 septembre, de 14h15 à 15h45**, animé par Antoine Darras, dirigeant de l'Agence conseil AVERTI et piloté par Elisabeth Poncelet, coordinatrice du pôle valorisation matière et énergie de l'ADEME.

Découvrir le programme de l'atelier

Inscription et informations pratiques : www.assises-dechets.org/fr/assises-2017/infos-pratiques

